

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR401 Communication en anglais I			
Ancien Code	TEPR1M01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIPM1010		
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'apprentissage a pour objectif d'amener les étudiants à posséder un bagage grammatical et lexical relatif à la vie en entreprise et en anglais technique, en particulier dans le domaine de spécialisation, notamment par le biais de projets multidisciplinaires communs à des cours de matière et d'anglais.

Les quatre compétences langagières seront entraînées, l'accent sera mis sur la capacité des étudiants à exercer et améliorer leur aptitude à communiquer.

Certains thèmes relatifs au monde du travail seront abordés en préparation au test international TOEIC Listening & reading qui est organisé en Master 2

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)

Compétence 2 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**

2.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels

2.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs

Compétence 3 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

3.2 S'auto évaluer

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage "Communication en anglais I" de Master 1 en alternance, l'étudiant devra être capable :

- d'appliquer correctement les principes syntaxiques et grammaticaux de base en langue anglaise,
- d'utiliser un vocabulaire professionnel et technique.
- de présenter oralement (avec un support visuel), dans un anglais fluide et précis, des projets (également réalisés dans le cadre de cours de matière). La prononciation, la grammaire, la syntaxe, le vocabulaire spécifique, la fluidité et la communication (attitude, gestuelle, conception et exploitation de supports) doivent contribuer à une compréhension aisée du message.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR1M01A Anglais

30 h / 2 C

Contenu

Vocabulaire à orientation technique
Recherche bibliographique
Compétences liées à la communication
Réalisation d'un poster et de supports visuels
Synthèse et vulgarisation d'un sujet technique
Gestion des tâches et des échéances, régularité dans le travail

Démarches d'apprentissage

Le niveau de tous les étudiants des masters en alternance sera évalué en début d'année. En fonction de celui-ci, les étudiants seront répartis en groupe A et B pendant les 6 cours suivants. Par la suite, tous les étudiants rejoindront leur groupe d'orientation (Gestion de production ou Génie analytique).

Séquences d'apprentissage en ligne et en classe avec théorie, exercices et pratique
Lien avec la formation
Activités d'expression orale, avec accent sur la communication (notamment dans le cadre de projets multidisciplinaires)
Exploitation de vidéos et de textes
Évaluation par les pairs
Tables de conversation
Jeux et laboratoire de langues (selon évolution de la situation sanitaire)
Exercices en classe et travail régulier en classe et en autonomie, participation active de l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évolution par niveaux au début du cours
Échéances claires pour une progression harmonieuse dans le cours
Tests et quiz en ligne sur la matière, que l'étudiant peut refaire à volonté
Conseils et exercices supplémentaires pour les étudiants en difficulté
Possibilité de poser des questions à tout moment.

Sources et références

Voir références dans les notes de cours
Articles et vidéos à connotation technique
Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, TOEIC word power, le vocabulaire au TOEIC avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2010.
Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, Grammaire TOEIC et TOEFL avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2008.
Englisch Hilfe. (n.d.). https://www.englisch-hilfen.de/en/exercises_list/alle_grammar.htm.
Tutoriels en ligne
Duolingo
Wallangues
Anglais facile.com

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diverses ressources centralisées sur la plateforme ConnectED :
Notes de cours
Séquences d'apprentissage créées en ligne
Articles de presse et vidéos à caractère scientifique et général

4. Modalités d'évaluation

Principe

En juin, la note finale est obtenue en calculant la moyenne arithmétique pondérée :
(0.15*note Ec)+(0.2*note T)+(0.25*note I)+(0.4*note PM)

Evaluation continue Q1 ET Q2 NON RECUPERABLE 15%

T : présentation d'un poster en lien avec le stage réalisé par l'étudiant : 20 %

I : interrogation écrite : 25 %

PM : projets multidisciplinaires : 40 %

Au Q3, la note finale est obtenue en calculant la moyenne arithmétique pondérée :

(0.15*note Ec)+(0.25*note I)+(0.2*note T)+(0.4*note PM)

Les parties en échec doivent être représentées, à l'exception de l'évaluation continue 15% (non récupérable); la note Ec sera dès lors reportée au Q3 même si celle-ci est en échec.

I : interrogation écrite : 25 %

T : travail (présentation d'un poster) : 20 %

PM : projet multidisciplinaire : 40 %

En cas d'échec des deux présentations multidisciplinaires en fin de Q2, une seule des présentations (définie par les enseignants) sera à présenter pour 40 % de la note finale.

La participation à toutes les parties de l'évaluation et la réalisation de tous les travaux est obligatoire.

Le calcul de l'évaluation continue se fera sur la qualité et la régularité du travail fourni tout au long de l'année, ainsi que sur la progression de l'étudiant. Le travail journalier consistera en une variété de tâches et activités à réaliser régulièrement. L'évaluation continue consistera en la prise en compte d'une sélection de ce travail journalier. Les travaux d'évaluation continue doivent être remis aux échéances fixées et ne sont pas rattrapables ultérieurement.

Projets : notamment dans le cadre de collaborations multidisciplinaires entre le cours d'anglais et des cours de matière (récupérable selon modalités spécifiques au Q3).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	voir principe	Evc + Int + Prj	100	Evc	15
Période d'évaluation					Prj + Trv + Exe	85

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Int = Interrogation(s), Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

En cas de non participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours d'anglais lors d'une année antérieure sera évalué des façons suivantes selon les résultats obtenus en anglais pour les présentations multidisciplinaires :

- s'il a validé antérieurement les deux projets de présentations multidisciplinaires, l'étudiant sera évalué de la façon suivante : travail (présentation du poster à présenter en classe en même temps que les autres étudiants) : 50 % , interrogation écrite (50%). Hormis la pondération, la matière et les modalités d'évaluation seront celles de l'année en cours.

-s'il a validé antérieurement un projet de présentation multidisciplinaire, l'étudiant sera évalué de la façon suivante : travail (présentation du poster à présenter en classe en même temps que les autres étudiants) : 20 % , présentation multidisciplinaire non validée une année antérieure : 30%, interrogation écrite : 50 % Hormis la pondération, la matière et les modalités d'évaluation seront celles de l'année en cours.

-s'il n'a validé aucun des projets de présentations multidisciplinaires, l'étudiant sera évalué de la façon suivante : travail (présentation du poster à présenter en classe en même temps que les autres étudiants) : 20 % , présentations multidisciplinaires : 30% (15 % chacune) , interrogation écrite : 50 % Hormis la pondération, la matière et les modalités d'évaluation seront celles de l'année en cours.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

La langue de communication est l'anglais. L'enseignant est néanmoins disponible pour des éclaircissements en français si besoin. La langue d'évaluation est l'anglais.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).